



Préserver l'avenir de notre agglomération

ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT
TOURISME & LOISIRS
RETOUR SUR...

N°13
Lettre d'information
de Colmar Agglomération
32 Cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55
Août 2019
ISSN 1952- 3327

Directeur de la publication:
Gilbert Meyer, Président
Rédacteur en chef:
Sylvie Maurutto
sylvie.maurutto@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint print:
Clarisse Glénat
clarisse.glenat@colmar.fr
Rédacteur en chef adjoint numérique:
Frédéric Macler
frederic.macler@colmar.fr
Rédaction:
Ville de Colmar, Colmar Agglomération
Crédit photos et illustrations:
Benoît Facchi, Pictural, Ville de Colmar
Conception:
L'attitude 90
Impression:
FREPPEL Colmar

Nous voici déjà à la moitié de l'année et, comme à son habitude, Colmar Agglomération est en pleine effervescence. Au-delà de l'économie et de l'emploi qui demeurent les piliers de notre action, l'environnement, est aussi au centre de nos préoccupations, avec en particulier, **l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**. L'idée? Réduire les consommations énergétiques ainsi que l'émission de gaz à effet de serre, bien sûr, mais aussi améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables et, de manière plus générale, adapter notre territoire au changement climatique. Première étape: un diagnostic... dont je suis heureux de vous présenter la synthèse aujourd'hui. Synthèse sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour décliner nos objectifs et construire notre plan d'action.

Environnement toujours, avec la valorisation des déchets. J'ai ainsi le plaisir, au nom de Colmar Agglomération, de vous annoncer **l'ouverture proactive d'un nouveau centre de tri d'avant-garde!** Situé sur le ban de Wintzenheim, celui-ci permettra bien entendu de collecter tout type de déchets... mais considérera surtout ces derniers comme une

ressource à valoriser. Tri en détail et récupération des objets à des fins de réemploi seront de mise ici, avec en prime l'ouverture d'une ressourcerie à l'entrée du site. Du beau travail, dont nos communes peuvent être fières. Il est d'ailleurs intéressant de noter le glissement sémantique: nous ne parlons plus de nos jours de « déchetterie », mais de « centre de tri ». il ne s'agit plus de se débarrasser de nos déchets, mais de les trier et donc, d'assurer leur recyclage.

Beau travail aussi: celui de la **Mission Locale du Haut-Rhin Nord Colmar-Guebwiller!** Si cette structure permet d'accompagner efficacement les jeunes dans leur recherche d'emploi, elle est également à leurs côtés pour les aider, de façon très personnalisée, sur toutes les problématiques qu'ils peuvent rencontrer en matière d'accès au logement, au système de santé, à l'aide sociale ou à la culture.

Et « Vivre ensemble » prend ici tout son sens...

Gilbert Meyer
Président de Colmar Agglomération,
Maire de Colmar



La Mission locale

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir ses objectifs personnels, et professionnels.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture ...

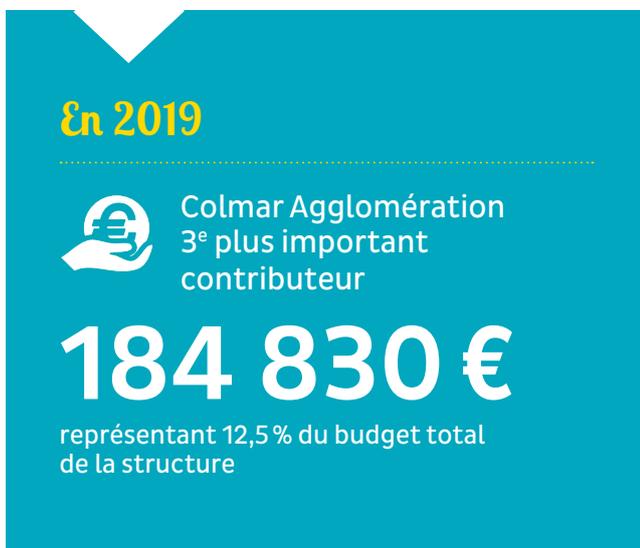
Nous disposons avec la mission locale du Haut-Rhin Nord Colmar-Guebwiller d'un dispositif performant dans les missions d'un suivi global prenant en compte toutes les difficultés qui pourraient interférer ou gêner leur projet d'insertion professionnelle.

En 2018, 33 715 contacts ont été établis avec les 2 102 jeunes accompagnés (soit en moyenne 16 contacts par jeune). 70 % de ces contacts auront été directs (entretiens individuels ou collectifs en face à face ou par téléphone), les autres l'ont été sous la forme dématérialisée, mais adaptée aux jeunes (courriels, sms ...).

La mission locale propose 4 points d'accueil sur le territoire de Colmar Agglomération, dont une antenne située quartier Europe (5a, rue de Zurich), et deux lieux de permanence (Wintzenheim – Art'huss 2-4 avenue De Lattre De Tassigny, Muntzenheim – 24 rue Vauban).

Colmar Agglomération est le 3^e plus important contributeur de la mission locale (après l'État et la Région Grand Est), avec, en 2019, une subvention de 184 830 €, représentant 12,5 % du budget total de la structure.

Ces chiffres témoignent d'un important maillage de proximité. La gouvernance associative entre collectivités, services de l'État, partenaires économiques et sociaux porte donc ses fruits.



Chiffres clés



2 144
contrats
de travail signés
(dont 98 en
alternance)



517
entrées
en formation



399
stages
en entreprise

Centre de tri Europe : nouveau site, nouvelles filières

L'évolution de notre société peut en partie se mesurer quant à sa capacité à prendre en charge les questions relatives à l'environnement. La question des déchets est centrale, bien les gérer en récupérant les objets et en recyclant les matériaux est une question de responsabilité individuelle et collective. Ce nouvel équipement permettra de faire de cette nécessité une réalité.

Avec l'ouverture de ce nouveau centre de tri, situé sur le ban de Wintzenheim, l'objectif est de gérer les déchets en les considérant comme une ressource à valoriser. Ce nouveau site de **1,3 hectare** a été pensé sur le modèle de la déchetterie d'avant-garde réalisée il y a trois ans dans le quartier du Ladhof. Il est organisé autour :

- **d'un quai principal** : il sera équipé de 18 bennes à quai. Les seuils de déchargement à quai sont surbaissés et ne dépasseront pas les 80 cm au sol. Ainsi, la totalité de ces équipements sera accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **d'un quai déchets verts** : ce quai permettra aux usagers de se débarrasser rapidement de leur chargement et de ne pas encombrer le quai principal.
- **et d'un hangar** qui abritera plusieurs espaces de tri : une ressourcerie, un espace « nouvelles filières », une collecte des déchets ménagers et une collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Par ailleurs, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar (400m²) permettra de produire une puissance crête de 70 KW, ce qui correspond à la consommation



d'environ 13 maisons individuelles. Le montant des travaux s'élève à **3 551 220 € TTC** avec des subventions versées par le **Conseil Départemental du Haut-Rhin (400 000 €)** et **L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E) (150 000 €)**.

Ce nouveau centre de tri s'adressera à une population avoisinant les 53 000 usagers. L'ouverture est prévue en septembre 2019.

centre de tri
53 000 usagers

Ateliers zéro déchet : apprendre autrement

Une des actions phares du programme local de prévention des déchets est celle relative à la réalisation d'ateliers zéro déchet expérimentés en 2017, relancés sur le deuxième semestre 2018 et reconduits depuis à raison de 2 programmes par an (janvier/juin et septembre/décembre).

Ces ateliers abordent différentes thématiques en faveur de la réduction des déchets à la source, proposent des solutions concrètes aux habitants pour consommer mieux et autrement, sont animés par des intervenants extérieurs, chacun expert de son sujet. La participation est gratuite mais l'inscription obligatoire.

Un maillage du territoire

À ce jour, outre Colmar, les ateliers ont été proposés dans et avec le soutien de neuf communes du territoire : Fortschwihr, Herrlisheim, Horbourg-Wihr, Houssen,



Muntzenheim, Porte du Ried, Sundhoffen, Wickerschwihr, Zimmerbach, Wintzenheim. Pour le second semestre, les ateliers seront proposés à Andolsheim, Colmar, Horbourg-Wihr, Porte du Ried et Wintzenheim.

Un programme diversifié

Au cours du 1^{er} semestre, 44 séances ont eu lieu sur différentes thématiques. www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet

Plan climat

Colmar Agglomération élabore actuellement son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il s'agit d'une démarche en faveur du climat qui vise à diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES), à améliorer la qualité de l'air, à développer les énergies renouvelables (EnR), à adapter le territoire au changement climatique. Le PCAET débute par la réalisation d'un diagnostic, cette première étape vient d'être franchie.

1. Consommations énergétiques finales

Plus de 50 % de la consommation d'énergie provient du secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire); viennent ensuite le transport routier (29%) et l'industrie (15%) qui a connu la plus forte baisse (-57% entre 2005 et 2016). L'utilisation d'énergies fossiles reste prédominante (61%). La part du bois-énergie dans le bouquet énergétique occupe une place relativement importante (5%).

Jusqu'en 2014, la consommation énergétique de Colmar Agglomération était en dessous des objectifs nationaux de réduction. Depuis cette date, on note une reprise des consommations, essentiellement liées aux secteurs du transport et du résidentiel.

2. Production locale d'énergies

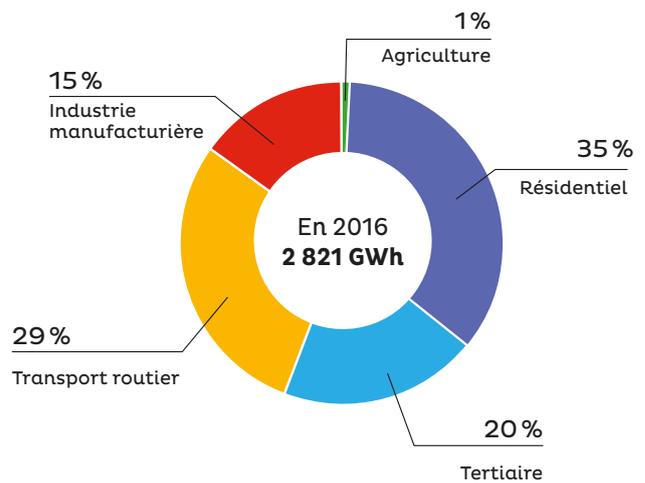
La production locale d'énergies renouvelables en 2016 représente 7,4 % de la consommation énergétique de l'agglomération (210 GWh sur 2 821 GWh). Le solaire photovoltaïque ou thermique, ainsi que le biogaz, possèdent un fort potentiel de développement. L'énergie locale est produite à 62 % sous forme de chaleur, à 36 % sous forme de combustible (bois) et à 3 % sous forme d'électricité (photovoltaïque).

3. Émissions de gaz à effet de serre (GES)

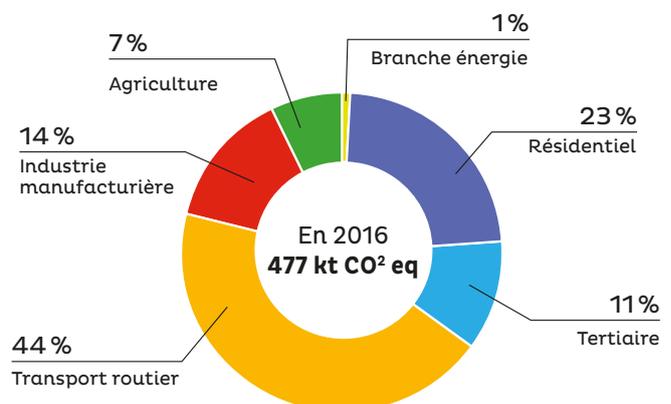
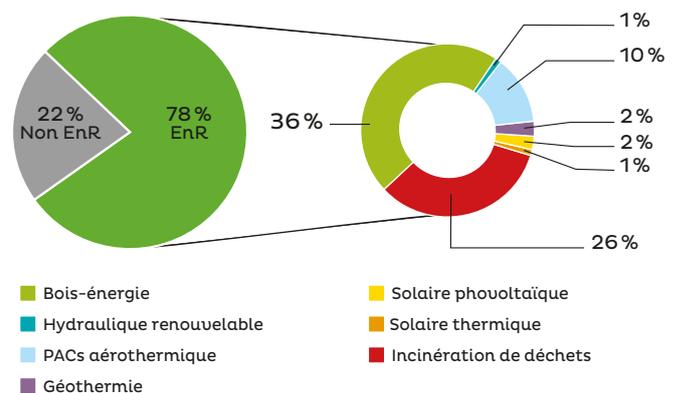
Ces émissions sont majoritairement issues de la combustion d'énergies fossiles (87%) répartie entre les produits pétroliers (55%) et le gaz naturel (32%). Depuis 2014, consécutivement à la hausse des consommations énergétiques, les émissions de GES sont en augmentation et connaissent une progression de 2,5% entre 2015 et 2016. **Colmar Agglomération reste cependant en avance sur les objectifs nationaux de réduction des GES. La Ville de Colmar et son agglomération sont moteurs du changement.**

Depuis 2010, Colmar adhère à « la Convention des Maires pour une énergie locale durable ». En s'inscrivant dans ce mouvement européen, la Ville et l'Agglomération se sont engagées à dépasser les objectifs européens en faveur du climat, à savoir une réduction de plus de 20% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Cet objectif est déjà largement atteint. La preuve en est que la Convention des Maires a décidé d'utiliser nos supports de restitution, comme outils de référence. De nouveaux objectifs sont d'ores et déjà fixés pour de prochaines échéances (-40% à l'horizon 2030).

Consommations énergétiques finales / secteur (en 2016)



La production locale d'énergies renouvelables et non renouvelables (en 2016)





4. Émissions de polluants atmosphériques

Les 2 principaux polluants atmosphériques émis sur le territoire sont les oxydes d'azote et les composés organiques volatils non méthaniques, suivis de l'ammoniac et particules fines.

Les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils non méthaniques représentent à eux seuls 71% des émissions de polluants sur le territoire. Les émissions de NOx sont plutôt orientées à la baisse en lien avec la modernisation du parc routier ; tendance contrebalancée par une augmentation des kilométrages parcourus. Tous les polluants susmentionnés sont en baisse depuis 2005 à l'exception de l'ammoniac. Depuis 2014 une reprise des émissions de polluants atmosphériques est constatée, à l'exception du dioxyde de soufre (SO₂).

5. Stockage locale du carbone

Les sols, associés à la biomasse (essentiellement les forêts et les prairies), constituent un réservoir de carbone à développer. Ce stockage annuel est évalué à environ 31 000 tonnes de CO₂ soit 6,5% des émissions locales de gaz à effet de serre. Les sols possèdent un pouvoir de stockage qui dépend, en grande partie, de leur utilisation.

Les solutions : limiter l'artificialisation des sols, favoriser les pratiques culturelles vertueuses et développer le bois dans la construction.

6. Vulnérabilité du territoire

Le dérèglement climatique présente des risques pour notre territoire : sécheresse, inondations, ressource en eau (quantité et qualité), activités et écosystèmes fragilisés, érosion de la biodiversité et inconfort thermique (îlot de chaleur urbain). Il convient de limiter ces impacts et d'anticiper ces changements.

7. Choix des axes stratégiques et prochaines étapes de la démarche

Au regard de ce diagnostic, voici les 5 axes qui ont été identifiés :

-  **Bâtiments-l'habitat**
-  **Transports**
-  **Exemplarité de la collectivité**
-  **Sensibilisation et communication**
-  **Agir dans d'autres domaines**

Ils permettront, dans une prochaine étape, de décliner nos objectifs et de construire notre plan d'actions avec l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, citoyens, associations, entreprises, mondes agricole et viticole...).



30 ans ça se fête! Au Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Colmar Agglomération est devenue agglomération porte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) à la place de la Ville de Colmar depuis 2016. Ce changement fait l'objet d'une convention entre Colmar Agglomération et le Parc naturel régional des Ballons. Les objectifs étant de mener à bien des actions communes principalement axées autour du tourisme et du développement durable.

Pour ses 30 ans, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges vous invite à un été festif!

Au programme : 30 balades gratuites et accompagnées, challenges photos, expositions et films... Les festivités se

termineront lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre.

Et jusqu'au 12 octobre, 30 belles balades sélectionnées par le Parc et ses partenaires vous invitent à la découverte des patrimoines naturels, culturels et des savoir-faire du sud du massif des Vosges. Elles permettront de découvrir (ou de redécouvrir) et de mieux comprendre ces grands paysages et les Hommes qui y vivent.

www.parc-ballons-vosges.fr

La nature s'observe, même l'été ...

Véritable maison de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, l'Observatoire de la nature accueille chaque semaine un large public et notamment des scolaires de la maternelle au lycée. La structure est en elle-même exemplaire par la réhabilitation de bâtiments anciens et la construction de locaux neufs (toiture végétalisée, géothermie, etc.).

En 2018, le niveau d'activités s'est maintenu, près de 10 000 participants accueillis, toutes animations confondues, soit l'équivalent de plus de 2 200 journées participants par an et par animateur alors que la moyenne régionale pour les structures de taille similaire est de 1 800.

www.observatoirenature.fr/public



Chiffres clés



10 000
participants accueillis



2 200
journées participants
par an et par animateur

Un nouveau pôle sportif pour Wintzenheim

L'inauguration du pôle sportif de Wintzenheim, dont la commune est maître d'ouvrage, s'est déroulée le samedi 22 juin dernier. **Un complexe en adéquation avec les attentes des sportifs, des associations et des demandes environnementales.**

Ce pôle sportif offre une salle multisports très lumineuse, un dojo, des gradins, une salle de boxe, avec son ring impressionnant le tout jouissant d'une lumière naturelle exceptionnelle, avec de grandes ouvertures offrant un paysage superbe.



1,5 an

durée des travaux

3 495 000 € HT

coût total

466 654,50 €

participation de

Colmar Agglomération,

au titre d'un fonds de concours

Pour qui ?

750 licenciés

43 pompiers

11 jeunes sapeurs pompiers

Le vélo dans tous ses états pour la journée de l'environnement

La journée de l'environnement s'est déroulée le samedi 22 juin, Place Rapp.

Dans le cadre de la démarche « Agenda 21 », chaque année, la Ville de Colmar organise des actions de sensibilisation en faveur de l'environnement autour de thématiques phares, comme par exemple : **les modes de déplacements doux, la gestion des déchets ou encore la protection de la ressource en eau.**

Cette année, à l'occasion de l'arrivée du Tour de France le 10 juillet dernier, le thème retenu pour la journée de l'environnement était « le vélo dans tous ses états » !



colmar
and you*
*et vous

Ne cherchez plus !

tout est dans l'appli

colmar
et vous*
*and you



Google play



App Store



colmar.fr

agenda.colmar.fr #colmarandyou

